piveau

PANORAMA
DES INITIATIVES
DE VALORISATION
DE L'ENGAGEMENT
À L'UNIVERSITÉ

ULB engagée asbl

PIVEAU 2

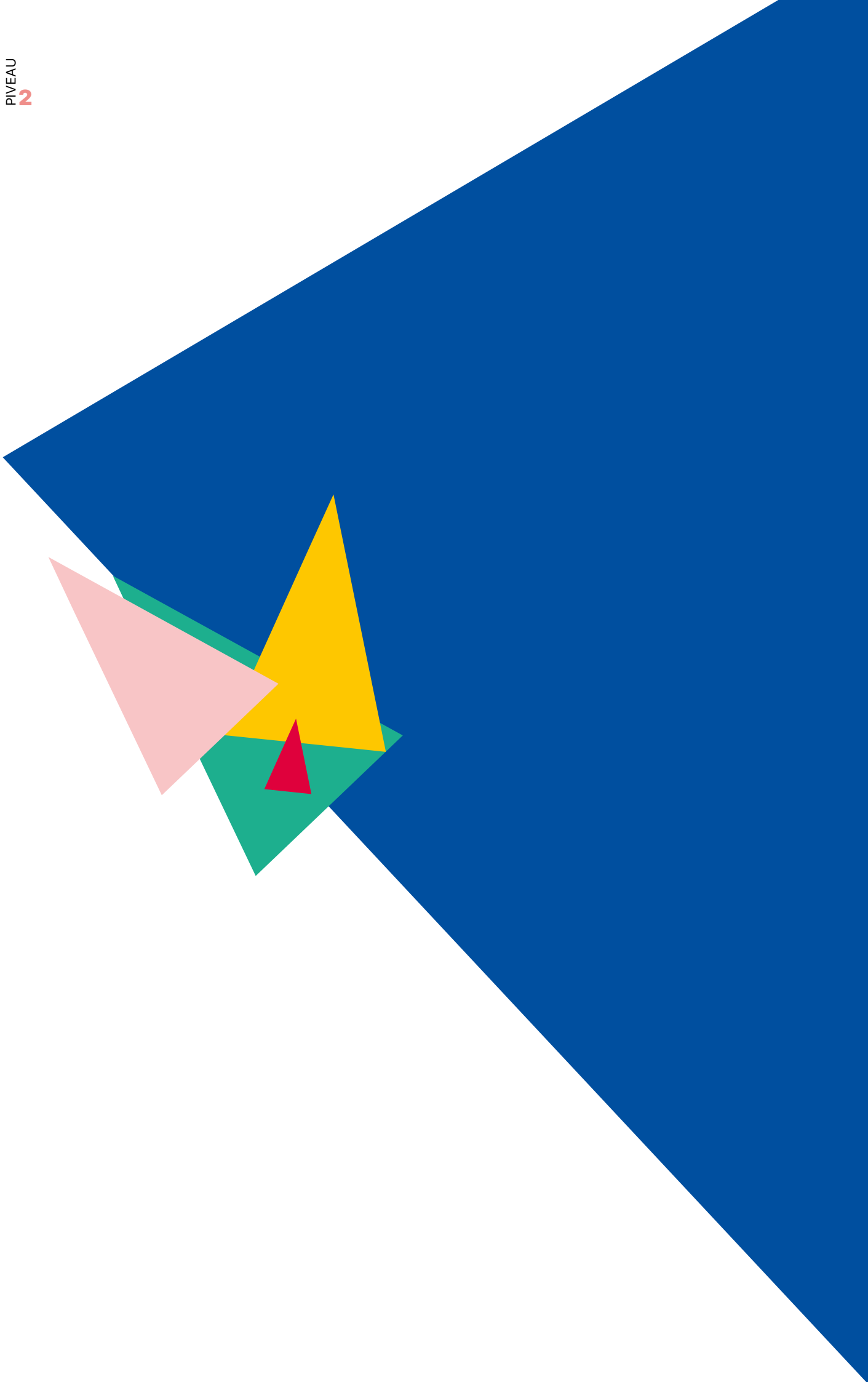

Enseigner, rechercher, s'engager : telles sont les missions de notre Institution.

À la croisée de ces chemins, des initiatives font vivre l'engagement citoyen au cœur de nos facultés et de nos cursus. Des initiatives qui insufflent des envies d'engagement chez nos étudiant·es, et répondent à notre souhait de former non seulement des futurs professionnel·les, mais aussi et surtout de futurs citoyen·nes, actif·ves et critiques.

Permanences juridiques, stages en coopération au développement ou encore animation d'ateliers de vulgarisation scientifique… Au quotidien, dans le cadre de leurs cursus, des étudiant·es mettent leurs connaissances et compétences au service de l'intérêt collectif. Ces formes d'engagement citoyen leur permettent de se construire, solidifier et compléter leurs apprentissages, découvrir des milieux professionnels, développer leurs projets et leur confiance en elles et eux. Le tout, en recevant une valorisation académique, sous forme de crédits ou d'une mention dans leur diplôme.

Ces dispositifs, nous les devons à des membres de notre communauté, académiques ou membres du personnel, qui les créent, les coordonnent et les font grandir. Merci à elles et eux pour leur engagement et leur créativité.

C'est avec la volonté de visibiliser ces initiatives et celles et ceux qui les portent que l'asbl institutionnelle ULB Engagée a créé PIVEAU, un panorama inspirant des initiatives de valorisation académique de l'engagement étudiant citoyen existantes au sein de notre Institution. Au fil des pages suivantes, vous en découvrirez quelques-unes : comment elles ont vu le jour, quel est leur fonctionnement, quels sont les défis qu'elles rencontrent et ce qu'elles apportent à nos étudiant·es et à l'ULB. Nous espérons que ces descriptifs et interviews faciliteront la réplication de telles initiatives à travers nos facultés et en-dehors de nos murs.

Je vous souhaite de trouver, à travers cette lecture, l'envie de rejoindre voire de faire essaimer ces initiatives enthousiasmantes.

Annemie Schaus,
Rectrice

SOMMAIRE

- **INITIATIVES ENGAGÉES DE LA COMMUNAUTÉ ULB** 6
  - > Cellule de Coopération de l'École polytechnique 6
  - > Cellule de Coopération de la Faculté de Pharmacie 8
  - > Clinique de Droit pénal européen 10
  - > Clinique de Droit pénal international 12
  - > Street Law Clinic en droit social 14
  - > Equality & Refugee Law Clinics 16
  - > Organisation d'évènements sportifs 18
  - > Equity Health Lab 20
  - > UE Travail de recherche et communication scientifique 22
  - > UE Field project : non profit 24
  - > Latitudes 26
- **TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INITIATIVES** 28
- **QUI EST DERRIÈRE PIVEAU ?** 30
- **AUTRES PISTES DE VALORISATION ACADÉMIQUE DE L'ENGAGEMENT** 32

POURQUOI piveau ?

PIVEAU pour ***Panorama des Initiatives de Valorisation de l'Engagement À l'Université***. Ce fascicule propose un tour d'horizon non exhaustif des initiatives permettant aux étudiant·es de l'ULB d'obtenir des crédits ECTS ou bien une mention dans l'annexe de leur diplôme suite à la complétion d'une activité d'engagement sociétal volontaire. Comme vous le verrez dans **PIVEAU**, ces initiatives de valorisation académique de l'engagement étudiant citoyen peuvent prendre de multiples formes et existent dans de nombreux cursus à l'ULB.

Avec **PIVEAU**, nous souhaitons répertorier et valoriser ces pratiques existantes, afin d'en faciliter l'essaimage dans d'autres facultés à l'ULB, voire d'autres établissements d'enseignement supérieur. Pour cette raison, vous verrez que nous détaillons sur chaque page la création et le fonctionnement de ces initiatives, en donnant quelques clés qui pourront vous aider si vous aussi, vous souhaitez lancer un projet de ce type.

Ces projets résultent bien souvent de l'initiative et de l'engagement d'académiques ou membres du personnel, au-delà de leur travail quotidien. Nous tenons donc, via **PIVEAU**, à visibiliser ces porteur·ses de projet, sans qui ces initiatives n'existeraient pas. Bravo à elles·eux pour leur engagement !

Afin de compléter ce panorama, un tableau donnant une vue synthétique des initiatives présentées est disponible en fin de document, ainsi qu'une présentation d'autres pistes de valorisation académique de l'engagement.

Bonne découverte !

CODEPO

PIVEAU 6

CODEPO

La **Cellule de Coopération de l'École polytechnique** (Codepo) existe depuis l'année académique 2006-2007. Elle permet aux étudiant·es de Master, filières polytechnique ou bioingénieur, un premier investissement dans la coopération au développement à l'étranger.

Celui-ci peut prendre différentes formes :

- Un projet de groupe, obligatoire pour les étudiant·es en MA1, qui rapporte 5 crédits. Pour celui-ci, une sélection des étudiant·es est faite par la Codepo sur base de candidatures, incluant CV et entretien éventuel
- Un stage d'ingénierie civile, en MA2 et non obligatoire, qui rapporte 10 crédits ou un stage en bioingénierie, obligatoire pour les MA2, qui rapporte 15 crédits
- Un mémoire de fin d'études, qui rapporte aux étudiant·es 20 à 25 crédits et s'effectue en MA2

20 étudiant·es par an environ sont impliqués dans la Codepo : entre 5 et 15 pour les projets de groupe, 3 et 4 pour les stages et 10 pour les mémoires.

Quoi ?

Stage, projet de groupe ou mémoire via une cellule de coopération au développement

Où ?

École polytechnique

Pour qui ?

Masters polytechnique ou bioingénieur

Par qui ?

Académiques

Valorisation

5 à 25 crédits

CONTACT

polytech.ulb.be/fr/international/codepo

benoit.haut@ulb.be

@Codepolytech

Benoît Haut

Professeur et Responsable de la cellule

Comment est née la Codepo ?

Le terreau était fertile car il y avait plusieurs professeurs impliqués en coopération au développement au sein de l'École polytechnique, ce qui a permis au projet de démarrer. Le soutien, rapide et direct, y compris financier, obtenu du doyen à l'époque de la création, Alain Delchambre, a aussi été déterminant.

De quelles ressources et partenariats dispose la Codepo ?

L'École polytechnique met à disposition un soutien (0,2 ETP) et un budget de 5 000€ par an. Pour le reste, la Codepo va chercher des subsides, dont deux sont des financements récurrents via le Fonds Lefranc et les Alumni de l'École et de la Codepo. La Cellule collabore avec ULB-Coopération et d'autres partenaires comme Wallonie-Bruxelles International, le Bureau d'Appui pédagogique en Polytech ou encore l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), via ses bourses de voyage et ses microprojets étudiants.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

La valorisation dans le cursus de la participation aux activités de la Codepo est évidemment un gros plus, qui incite les étudiants à participer à nos activités. Cela me semble en outre tout à fait logique, dans le sens où la participation aux activités de la Codepo est une mise en pratique tout à fait pertinente, et dans un contexte particulier, des apprentissages théoriques lors des études d'ingénieur.

Comment intégrez-vous la notion de développement durable dans le travail de la Codepo ?

La notion de développement durable est intrinsèquement reliée à la coopération au développement. En effet, il est usuel de positionner, lors de sa définition, tout projet de coopération au développement au regard des objectifs de développement durable (ODD). C'est d'ailleurs une exigence de nombreux bailleurs de fond. Nous sensibilisons dès lors nos étudiant·es à ces problématiques et nous les invitons à analyser nos projets vis-à-vis de ces ODD.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

La formule est plutôt adaptable et reproductible, d'ailleurs plusieurs rencontres ont eu lieu avec CoDePhar (voir page 8) pour leur expliquer comment on fonctionne, ce qui leur a permis de monter leur propre cellule. Avoir un budget récurrent me semble fondamental, ainsi que d'inscrire l'initiative dans le cursus, ce qui motive les étudiant·es d'autant plus. Enfin, avoir au sein de sa faculté plusieurs acteur·rices intéressés par le sujet du développement est essentiel pour garantir le succès d'un tel projet.

Petit +

Les étudiant·es investis auprès de la Codepo postulent aux bourses de voyage de l'ARES, qui prennent en charge les billets d'avion. Elles·eux n'ont donc à leur charge que les frais de visa, de vaccin et la nourriture sur place.

CODEPHAR

PIVEAU 8

CODEPHAR

La **Cellule de Coopération de la Faculté de Pharmacie** (CoDePhar) promeut, au sein de la faculté et au-delà, la coopération universitaire avec les pays du sud, aussi bien dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche.

Avec l'aide de l'ONG ULB-Coopération, elle apporte un soutien logistique aux étudiant·es de la Faculté de Pharmacie souhaitant effectuer un stage complémentaire en coopération, dans le cadre des UE Mémoire et stage dans la filière officine ou développement du médicament. Ces missions de 4 à 6 semaines, ayant lieu dans un pays du sud, sont accessibles aux étudiant·es de Master 2 qui le souhaitent et peuvent être subventionnées par l'ARES.

Par ailleurs, CoDePhar soutient les étudiant·es de la Faculté des Sciences et de l'École de Santé publique désirant participer à un projet transfacultaire et collectif (microprojet).

1 à 5 étudiant·es par an se rendent dans un pays du sud pour un projet de coopération.

5 à 10 étudiant·es doctorants ou postdoctorants travaillent par ailleurs en coopération au développement.

Quoi ?

Stage

Où ?

Faculté de Pharmacie

Pour qui ?

Étudiant·es de Master en sciences pharmaceutiques – finalité Spécialisée/bloc 2

Par qui ?

Académiques

Valorisation

15 crédits

CONTACT

pharmacie.ulb.be/version-francaise/pharma-et-vous/cooperation

veronique.fontaine@ulb.be

Véronique Fontaine

Professeure et Responsable de la cellule

Comment est née la CoDePhar ?

La Faculté de Pharmacie a une longue histoire dans la coopération au développement. Depuis 40 ans, elle a eu de nombreuses collaborations avec le Burkina Faso. Par la suite, de nouveaux projets ont été initiés avec la Bolivie, le Maroc et la République démocratique du Congo. De là est née CoDePhar.

De quelles ressources et partenariats dispose la CoDePhar ?

La cellule est hébergée au sein de la Faculté de Pharmacie et dispose d'une page web sur son site. Elle collabore avec ULB-Coopération, notamment sur le volet levée de fonds et sur le Projet Soleil, dans lequel l'École polytechnique, l'École de Santé publique et la Faculté de Lettres, Traduction et Communication sont aussi impliquées.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

La cellule apporte un vrai soutien aux projets de recherche et d'enseignement dans le cadre de la coopération universitaire avec les pays du Sud. Son existence augmente aussi la visibilité des actions de coopération avec les universités du sud au sein de la faculté, de l'ULB et auprès du grand public. En revanche, on manque de moyens et de visibilité auprès des membres de la faculté qui sont moins intéressés par la coopération à la base : on souhaiterait améliorer les choses de ce côté-là.

Comment intégrez-vous la notion de développement durable dans le travail de la CoDePhar ?

Nos projets de recherche et d'enseignement en coopération visent toujours à intégrer la notion de développement durable. Par exemple, en veillant à sauver des espèces végétales ou microorganismes en danger, et à valoriser ce que la nature peut nous apporter via la pharmacognosie. CoDePhar sensibilise aussi au respect de l'environnement, via des projets auxquels nous participons comme celui de jardins de plantes médicinales sur les campus de Lubumbashi, République démocratique du Congo.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Notre cellule est inspirée de la Cellule de Coopération de l'École polytechnique (Codepo, voir page 6). Iels se sont rendus disponibles pour quelques discussions autour du fonctionnement d'une cellule de coopération. Une telle aide est précieuse.

Petit +

Le lancement du projet a été permis, entre autres, par l'implication très forte d'une étudiante : l'investissement des étudiant·es dans la construction du projet n'est pas à négliger !

DPE

PIVEAU 10

CLINIQUE DE DROIT PÉNAL EUROPÉEN

La **Clinique de Droit pénal européen** (DPE) poursuit une triple vocation scientifique, professionnalisante et pédagogique. Elle vise à intégrer une dimension pratique aux études juridiques en permettant aux étudiant·es de Master en droit de se former aux exigences du monde professionnel, en travaillant sur des cas réels aux côtés de practicien·nes – avocat·es et ONGs. Ce faisant, elle permet l'engagement des étudiant·es, qui mettent à profit leurs connaissances et compétences pour servir l'intérêt collectif.

La Clinique de DPE prend la forme d'un séminaire d'argumentation en droit européen. Il s'inscrit dans le cadre du Master en droit – finalité Droit civil et pénal/bloc 2, pour lequel tous les étudiant·es doivent choisir un séminaire. Avoir suivi le cours de Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit pénal est un pré-requis.

En moyenne, une vingtaine d'étudiant·es sont investis dans le cadre de la clinique chaque année. Iels sont répartis en petits groupes de trois ou quatre, chacun travaillant sur un cas différent.

Quoi ?

Séminaire d'argumentation

Où ?

Faculté de Droit et Criminologie

Pour qui ?

Master en droit – finalité Droit civil et pénal/bloc 2

Par qui ?

Académiques

Valorisation

10 crédits

CONTACT

cde.ulb.be/the-llm/legalclinics/eu-criminal-law-clinic

julia.burchett@ulb.be et anne.weyembergh@ulb.be

@CDEULB www.linkedin.com/company/cde-ulb @CDE_ULB

Julia Burchett
Chercheuse post-doctorante

Anne Weyembergh
Vice-Rectrice et Professeure

Comment est née la Clinique de Droit pénal européen ?

Nous sommes dans la quatrième année d'existence de la clinique. Elle est partie d'une idée d'Anne, qui avait déjà beaucoup de contacts avec des practicien·nes, ONGs et avocat·es notamment. Au même moment, les séminaires d'argumentation se mettaient sur pied : on a décidé de faire d'une pierre deux coups.

De quelles ressources et partenariats dispose la Clinique de Droit pénal européen ?

Quatre personnes coordonnent la clinique de façon bénévole. Nous avons bénéficié du Fonds d'encouragement à l'enseignement et maintenant, du soutien de la Commission européenne dans le cadre du projet Jean Monnet Module. Ceci nous permet de financer le travail d'une avocate. Nous nouons des partenariats avec des praticiens, en général six ou sept par an, dont certains sont assez durables comme avec le cabinet Jus Cogens ou l'ONG Fair Trials.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Le travail en clinique est très professionnalisant pour les étudiant·es, qui sont en contact direct avec les avocat·es en charge des dossiers. Tous les 15 jours, iels doivent rendre un travail et la séance finale est l'occasion d'un oral les mettant en situation. Les étudiant·es apprennent également à travailler en groupe. Pour les praticien·nes, c'est intéressant car cela leur permet de développer leur connaissance du droit pénal européen, une matière en plein essor et encore relativement peu connue. Côté défis, nous sommes en quête de plus de ressources pour soutenir notre travail.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Bien se poser la question de ses moyens, car une telle clinique demande beaucoup d'encadrement. Ne pas multiplier le nombre de cas traités par les étudiant·es. Nous conseillerions également de demander conseil aux autres cliniques sur la thématique de la confidentialité, car elle n'est pas à négliger.

Petit +

L'une des pistes de développement futur pour la clinique serait de mettre ses étudiant·es en contact avec ceux·celles d'autres universités qui font partie du réseau académique des cliniques, pour les faire travailler ensemble sur des cas.

DPI

PIVEAU 12

CLINIQUE DE DROIT PÉNAL INTERNATIONAL

La **Clinique de Droit pénal international** (DPI) donne l'occasion aux étudiant·es de mettre leurs connaissances en droit au service de la société à travers une collaboration avec des institutions, ONGs ou avocat·es. Par groupes de quatre ou cinq, iels travaillent sur des cas réels, sur la base par exemple de dossiers judiciaires, ou des avis de droit. Le séminaire est encadré par une petite équipe composée de professeur·es et assistant·es.

La Clinique de DPI prend la forme d'un séminaire d'argumentation en droit pénal international. Les étudiant·es désirant y participer doivent au préalable avoir suivi le cours de Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit pénal. L'évaluation se fait sur la base de la prise en compte de la participation et l'évolution du travail tout au long du semestre (25%) et du travail final (75%).

Entre 20 et 25 étudiant·es s'engagent chaque année au travers de la Clinique.

Quoi ?

Séminaire d'argumentation

Où ?

Faculté de Droit et Criminologie

Pour qui ?

Master en droit – finalité Droit civil et pénal/bloc 2

Par qui ?

Académiques

Valorisation

10 crédits

CONTACT

damien.scalia@ulb.be

Damien Scalia

Professeur, Directeur du Centre de Recherches en Droit pénal et Coordonnateur de la Clinique

Comment est née la Clinique de Droit pénal international ?

Simplement : j'ai travaillé il y a quelques années à la Cour pénale internationale puis avec des avocat·es internationaux, puis avec des ONGs et il était apparu qu'un soutien extérieur pour des recherches juridiques était nécessaire parfois…

De quelles ressources et partenariats dispose la Clinique de Droit pénal international ?

Étant donné que c'est un cours, on dispose des salles de cours à l'ULB, et du travail de deux enseignant·es, dont moi, pour encadrer. Mais la clinique fonctionne pas mal sur fonds propres. En termes de partenariats, ce sont surtout des ONGs avec qui on travaille, comme Avocats sans Frontières, Redress ou Trial International, mais aussi des institutions comme le Tribunal spécial pour le Liban ou la Cour pénale internationale. C'est un gros avantage pour elles que de travailler avec nos étudiant·es.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Pour les étudiant·es, cela permet de se créer un réseau, d'apprendre à travailler en groupe, à gérer leur temps, et puis cela leur montre qu'être avocat·e, ça n'est pas que défendre des victimes mais aussi des accusé·es de crimes internationaux : c'est une ouverture pour eux. Côté faculté, cela apporte une belle visibilité, un ancrage dans la société, et puis cela facilite le placement des étudiant·es qui trouvent parfois des stages dans des associations à la suite de leur investissement dans la clinique. Côté défis, on est toujours en recherche de plus de ressources, notamment financières, pour faire tourner la machine.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Éviter de vouloir trop de partenaires : nous avons commencé avec dix, ce qui ne laissait que deux étudiant·es pour chaque cas et c'est trop peu pour accomplir un travail de qualité. Il faut aussi clarifier auprès des étudiant·es que la charge de travail est conséquente, afin qu'iels sachent dans quoi iels s'engagent. Je dirais aussi que se garantir un assistant·e payé par sa faculté avant de démarrer est essentiel pour un fonctionnement fluide.

Petit +

Attention à ne pas tomber dans le piège de la main d'œuvre gratuite : les étudiant·es de la clinique ne sont pas là pour remplacer des postes vacants dans les associations. Il faut y prêter une attention particulière au démarrage comme tout au long de la vie de la clinique.

STREET LAW CLINIC

STREET LAW CLINIC EN DROIT SOCIAL

La **Street Law Clinic en droit social** permet aux étudiant·es en droit d'améliorer leurs compétences juridiques en travaillant sur des situations concrètes et réelles. Dans cet apprentissage iels sont encadrés par des professeur·es et chercheur·ses spécialisé·es et par des praticien·nes. À travers ses activités, la clinique vise notamment à améliorer l'accès au droit et à la justice de publics éloignés du droit, renforcer les liens entre l'université et la société civile et renforcer l'engagement sociétal de l'ULB et de ses étudiant·es.

Concrètement, la Street Law Clinic en droit social travaille sur l'accès aux aides sociales (CPAS) par les étudiant·es. Pour ce faire, elle tient des permanences juridiques d'aide sociale, rédige des fiches pratiques destinées aux étudiant·es et aux professionnel·les et donne des séances d'information collectives. Il s'agit d'un service par les étudiant·es pour les étudiant·es.

L'engagement des étudiant·es au sein de la clinique se fait de manière bénévole et vaut comme stage. Celui-ci peut s'inscrire dans le cadre d'un travail de fin d'études (la Faculté de Droit et de Criminologie organise alors les inscriptions puis le tirage au sort) ou bien d'un stage « classique » pour lequel un dossier de candidature doit être envoyé à la clinique. Le stage est ouvert à tous les étudiant·es en Master 2 en droit.

16 stagiaires s'engagent au sein de la clinique pour l'année académique 2023-2024.

Quoi ?

Stage

Où ?

Faculté de Droit et Criminologie

Pour qui ?

Master 2 en droit

Par qui ?

Académiques et PATGS

Valorisation

Travail de fin d'études (TFE) ou mention dans l'annexe du diplôme

CONTACT

streetlawclinic.ulb.be streetlawclinic@ulb.be @StreetLawClinicULB
www.linkedin.com/company/street-law-clinic-en-droit-social @ulb_streetlawclinic

Sophie Gérard

Chercheuse et Coordinatrice de la Street Law Clinic

Comment est née la clinique ?

Elle a été montée par Élise Dermine, professeure de droit du travail, et Daniel Dumont, professeur de droit de la sécurité sociale à la Faculté de Droit et de Criminologie. La Street Law Clinic s'inspire d'autres cliniques plus anciennes à l'ULB, comme l'Equality Law Clinic (voir page 16). Elle s'inscrit dans le mouvement de la street law, qui consiste à aller faire connaître le droit dans la rue, le rendre accessible à tou·tes afin que chaque personne soit consciente de ses droits et puisse les faire valoir.

De quelles ressources et partenariats dispose les cliniques ?

Nous avons notre propre site internet et nos réseaux sociaux et la faculté nous soutient en termes de communication. Nous avons également accès aux locaux de l'ULB pour nos réunions et nos évènements. En termes de ressources humaines, nous disposons d'un 0,33 ETP financé par la Commission des Affaires sociales étudiantes de l'ULB, d'un 0,33 ETP par le Pôle académique de Bruxelles et nous espérons obtenir le financement d'1 ETP dans le futur. Au niveau des partenaires, on tient des permanences dans les locaux du Service social étudiants de l'ULB, on travaille occasionnellement avec Quid ULB et puis régulièrement avec d'autres asbl comme Droits quotidiens ou Infor Droit (qui tient les permanences avec nous).

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

L'existence de la clinique augmente la visibilité de la faculté et de l'ULB, notamment à l'externe. Notre travail s'inscrit pleinement dans les missions de l'université que sont l'enseignement, la recherche et le service à la société. Et puis, le fait que l'on rende service aux étudiant·es permet d'avoir moins d'étudiant·es dans la précarité, permettant à son tour un meilleur accès aux études puis une meilleure concentration de ces étudiant·es sur leurs études. Côté défis, les stagiaires de la clinique doivent jongler entre leurs cours et la clinique, ce qui n'est pas évident pour elles et eux ni pour nous. Un autre enjeu important est de nous faire connaître, de gagner encore en visibilité.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Veiller à contacter tous les partenaires potentiels (internes et externes) avant de mettre le projet en route afin de s'assurer de sa pertinence et d'avoir les soutiens nécessaires à son développement. Et aussi : ne pas hésiter à se lancer car c'est une expérience très enrichissante tant pour les étudiant·es stagiaires que pour l'équipe encadrante.

Petit +

Le fait que l'investissement dans la clinique ne soit pas créditant peut être un avantage, car cela fait tomber le rapport hiérarchique et contraint par des notations.

EQUALITY & REFUGEE LAW CLINICS

L'**Equality Law Clinic** (ELC) et la **Refugee Law Clinic** (RLC) sont des cliniques de droit qui donnent l'occasion aux étudiant·es d'être au service de la société grâce à un enseignement innovant. En collaboration avec des avocat·es, des ONGs, des institutions nationales ou internationales, et sous la supervision d'une équipe académique spécialisée, les étudiant·es peuvent apprendre et se former en travaillant sur des cas réels.

L'ELC prend la forme d'un travail de fin d'études de la finalité droit public et international du master en droit (MEMO-C-5016). La clinique part de situations de discriminations structurelles et y apporte une réponse en mobilisant les ressources juridiques qui sont aujourd'hui situées dans un environnement global plutôt que national. Le droit est conçu comme un outil de lutte sociale, à la faveur de l'égalité. Il est préférable que les étudiant·es désirant y participer suivent au préalable ou concomitamment le cours d'«Approches juridiques des discriminations » (DROI-C-5141).

La RLC, quant à elle, prend la forme d'un travail de fin d'études de la finalité droit public et international du master en droit (MEMO-C-5015) consistant en une participation au projet Equity Health Lab. Cette dernière implique notamment la participation à cinq journées de travail réparties sur l'ensemble de l'année académique qui permettent de développer des outils interdisciplinaires pour articuler au mieux les différents métiers aux prises avec le public cible de la clinique. Les étudiant·es mettent aussi en place des temps d'échanges d'expériences entre les étudiant·es des différentes filières de la santé et du droit et organisent des visites dans des lieux emblématiques du droit des étrangers, entre autres. La participation à la RLC signifie également que les étudiant·es prennent par à une ou plusieurs permanence(s) sociale(s) organisée(s) par une association active dans le secteur du droit des étrangers. Iels participent aussi à une ou deux conférences en lien direct avec le projet avec des intervenant·es externes et à des séances d'intervision destinées à soutenir et orienter les étudiant·es dans leurs travaux dans le cadre du projet.

Ensemble, ces cliniques sont composées d'une vingtaine d'étudiant·es par an, divisés en plusieurs sous-groupes.

Petit +

Le Réseau des cliniques juridiques francophones est une plateforme dont l'objectif est de promouvoir l'implémentation de l'outil pédagogique des cliniques dans la francophonie. Il offre un portefeuille de formations et aide à la création de nouvelles cliniques. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges de bonnes pratiques ou de collaboration.

Quoi ?

Travail de fin d'études

Où ?

Faculté de Droit et Criminologie

Pour qui ?

Master en droit – Finalité droit public et international/bloc 2

Par qui ?

Membres des corps académique et scientifique

Valorisation

15 crédits ECTS

CONTACT

equalityrefugeelawclinics.ulb.be eqlawcli@ulb.be
@EqualityRefugeeLawClinicsULB www.linkedin.com/company/equality-law-clinic/

Isabelle Rorive
Professeure et Titulaire de l'ELC

Charly Derave
Chercheur et assistant rattaché à l'ELC

Comment sont nées les cliniques ?

L'ELC est l'une des premières cliniques juridiques mises en place à l'ULB, fondée par Isabelle Rorive et Emmanuelle Bribosia en 2014. Elle a été suivie par la création de la RLC en 2016 à la suite de l'afflux conséquent de personnes migrantes en Belgique et aux nombreuses initiatives et élans de solidarité apparus notamment à l'ULB pour venir en aide à ces personnes réfugiées. Au départ, toutes deux se tenaient hors curriculum, mais compte tenu de leurs succès auprès des étudiant·es, elles ont fini par être intégrées dans le programme de cours du master en droit.

De quelles ressources et partenariats disposent les cliniques ?

Elles sont reconnues par la Faculté de droit et criminologie. Elles disposent de locaux à l'ULB pour leur gestion quotidienne, mais aussi pour les activités pédagogiques, sociales et culturelles qu'elles organisent. Des doctorant·es et post-doctorant·es travaillent dans les cliniques comme bénévoles ou sur la base de financements externes, ce qui fait que ces cliniques ont des équipes à proprement parler. Cela contribue à la rigueur des travaux qu'elles produisent. Sur le plan financier justement, les cliniques ont bénéficié du Fonds d'encouragement à l'enseignement (FEE) pendant deux ans et l'ELC a récemment obtenu une subvention « Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité » pour une durée de trois ans.

Les cliniques disposent de nombreux partenariats avec la société civile, les praticien·nes et le monde universitaire. Elles travaillent par exemple en étroite collaboration avec la Ligue des droits humains, Unia, l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Genres pluriels, des avocat·es et le Human Rights Centre de l'Université de Gand. Elles ont aussi des relais dans le monde politique.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Le format des cliniques permet un vrai suivi des étudiant·es par des encadrant·es qui se rapproche du coaching individualisé avec une évaluation continue, sur une base hebdomadaire ou mensuelle. On sait que les étudiant·es apprécient le cadre d'enseignement qui est exigeant mais bienveillant, et qui va de pair avec les méthodes pédagogiques traditionnelles. Côté défis, il en existe plusieurs. L'on dira surtout que gérer des cliniques est chronophage et qu'il y a de réels besoins humains et financiers pour y faire face.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Ne surtout pas le faire seul·e : s'entourer d'une solide équipe académique et scientifique. Penser le fonctionnement d'une clinique dans le temps long : les étudiant·es ont besoin de quelques semaines pour « entrer » dans des dossiers parfois complexes et dont ils n'ont pas la pleine maîtrise. Bien « sélectionner » ses dossiers, sur la base de priorités dégagées en équipe en tenant compte évidemment des besoins sociaux, souvent urgents, du moment.

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

L'unité d'enseignement (UE) **Projet et organisation d'évènements** amène les étudiant·es en sciences de la motricité orientation éducation physique à organiser des évènements sportifs lors de l'année académique. Actuellement, les étudiant·es de master 2 s'impliquent dans l'organisation de la course enfants lors des 10KM de l'ULB tant au niveau de la création du circuit que de la recherche de sponsors, en passant par la sécurité et le bon déroulement de celle-ci. Les bénéfices générés par l'évènement sont octroyés à une asbl de leur choix, celle-ci venant en aide aux enfants en situations défavorisées.

Ce cours en sciences de la motricité orientation éducation physique s'adresse aux étudiant·es de MA2. 80% de la note repose sur la qualité de l'organisation de l'évènement, et 20% sur un rapport individuel à rendre sur cette expérience. Les étudiant·es se portant volontaires pour l'organisation d'un autre évènement sportif lors de l'année académique se voient octroyer des points bonus. Une quinzaine d'étudiant·es suivent cette UE chaque année académique.

Quoi ?

Cours

Où ?

Faculté des Sciences de la Motricité

Pour qui ?

Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique

Par qui ?

Académiques

Valorisation

5 crédits

CONTACT

www.ulb.be/fr/programme/edph-i503

nathalie.guissard@ulb.be

Petit +

Il faut impliquer les étudiant·es en tant qu'«acteurs» du projet et les responsabiliser quant aux démarches qu'iels vont effectuer. Le travail en groupe permet généralement d'entretenir leur motivation.

Nathalie Guissard

Coordonnatrice

Comment est née cette initiative ?

Il est important pour les étudiant·es en éducation physique de se familiariser à l'organisation d'évènements sportifs. Organiser un évènement n'est pas anodin. Cette activité exige des demandes d'autorisation, des mesures et dispositifs de sécurité et une recherche de financement, entre autres. Il y a quelques années, il a été demandé aux étudiant·es de la section éducation physique d'organiser une course au départ du campus Érasme. Cette course intitulée « co run'air » a été réalisée au bénéfice du Centre de Réadaptation physique pluridisciplinaire (CRPP) de l'hôpital Érasme. Organiser une course dans les alentours de ce campus exige des autorisations communales multiples et complexes. Nous avons dès lors collaboré avec ULB Sports dans le cadre des 10km de l'ULB et nos étudiant·es ont eu la responsabilité d'organiser dans ce cadre une course enfants. Les bénéfices de cette course sont destinés à une asbl s'occupant d'enfants en situations défavorisées. De plus, certains étudiant·es, sur la base du volontariat, participent à des journées évènementielles au profit d'ASBL comme Parcours d'Accueil, en proposant des activités sportives.

De quelles ressources et partenariats disposez-vous ?

Les locaux de la Faculté des Sciences de la Motricité sont mis à disposition pour les réunions préparatoires. Les étudiant·es ont la responsabilité de la création du circuit de la course enfants, l'organisation complète et la recherche de sponsors pour financer la course. Roxane Hennuy, membre de l'équipe d'ULB Sports, conseille et soutient les étudiant·es tout au long de l'organisation.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Porter un projet de la conception à la réalisation est très formateur et valorisant pour les étudiant·es. Ces activités offrent également une belle visibilité à la faculté, même si ce n'est évidemment pas l'idée de départ du projet. Les étudiant·es sont heureux de voir la satisfaction des participant·es et de pouvoir offrir les bénéfices financiers à la suite de cet évènement à l'ASBL de leur choix. Il n'y a pas de réels défis auxquels nous sommes confronté·es car le succès de cette organisation repose sur la motivation des étudiant·es. Nous devons nous assurer qu'iels sont sur la bonne voie lors de l'élaboration du circuit, les conseiller et les relancer si nécessaire.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

S'assurer que les étudiant·es réfléchissent au projet bien à l'avance et anticipent les démarches à effectuer tant au niveau du timing que des implications sur l'organisation du jour. Répartir les tâches par groupes - les étudiant·es choisissant le groupe qu'iels veulent rejoindre - et les responsabiliser dans les démarches à effectuer. Lors de l'évènement, il est intéressant d'observer comment le groupe d'étudiant·es fonctionne. À mon niveau, cela me permet d'évaluer les qualités de chacun·e, d'observer leurs interactions ou encore comment s'opère la prise d'initiatives. Suite à l'évènement, les étudiant·es doivent aussi effectuer une analyse critique sur leur expérience via un rapport, ce qui les oblige à une prise du recul sur l'évènement organisé.

Equity Health Lab (EHL)

L'**Equity Health Lab (EHL)** développe chez les étudiant·es et enseignant·es en santé, droit, psychologie et accompagnement social les attitudes et pratiques permettant de mieux accompagner les publics en situation de vulnérabilité et de lutter contre les inégalités sociales de santé (ISS).

L'EHL implique les facultés de Santé publique, Médecine, Sciences de la Motricité, Pharmacie, Psychologie et Droit, les filières Assistant·es sociaux, Sage-femmes et Infirmier·ères de la Haute École Ilya Prigogine (HELB) et des profesionnel·les et associations travaillant avec les personnes exilées. Nous partons ici du point de vue de l'École de Santé publique (ESP), qui coordonne le Lab.

Le dispositif pédagogique repose sur quatre lieux d'apprentissage et d'appropriation, dont :

- Un LiveLab : 10 étudiant·es par faculté ou filière participent dans le cadre de leur stage à un dispositif d'apprentissage sur le terrain. Dans le cas de l'ESP, les étudiant·es assistent à des permanences d'associations travaillant avec les personnes exilées et préparent les dossiers de demande de régularisation de séjour pour raison médicale pour des personnes migrantes, identifiant les conditions d'accès aux soins de santé dans leurs pays d'origine.
- L'intégration dans les cours facultaires et dans les autres dispositifs pédagogiques innovants du Pôle Santé et de la Faculté de Droit. Dans le cas de l'ESP, il s'agit des UE Facteurs socio-économiques, psychosociaux et promotion de la santé, et Sociologie et psychologie de la santé.

Une soixantaine d'étudiant·es rejoignent l'EHL chaque année, dont une dizaine de l'ESP.

Quoi ?

Stage et cours

Où ?

École de Santé publique

Pour qui ?

Master en Sciences de la Santé publique – Bloc 1

Par qui ?

Académiques, expert·es du vécu et professionnel·les des associations partenaires qui travaillent avec les populations concernées

Valorisation

5 crédits (Sociologie et psychologie de la santé) et une Activité d'apprentissage de l'UE Facteurs socio-économiques (soit un tiers de la note)

CONTACT

equity.health.lab@ulb.be

Céline Mahieu
Coordinatrice académique de l'EHL

Audrey Maigre
Directrice de l'Administration Facultaire à l'ESP

Comment est né l'EHL ?

Du constat que nos étudiant·es seront, dans leur grande majorité, confrontés dans leurs vies professionnelles à l'accompagnement de personnes vulnérables et populations affectées par les ISS. Or l'enseignement et l'exercice pratique, en situation réelle, ainsi que la collaboration entre prestataires de disciplines différentes sont des leviers majeurs pour le changement des attitudes et pratiques permettant de relever le défi de l'accès à la santé pour tous·tes.

De quelles ressources et partenariats dispose-t-il ?

Notre ressource principale est le Fonds d'Encouragement à l'Enseignement, qui nous a permis d'engager Audrey (0,5 ETP), 0,2 ETP pour la coordination de la communauté d'apprentissage entre enseignant·es et 0,1 ETP par faculté participante. Nous disposons aussi de locaux à l'ULB – bien que nous en cherchions aussi en extérieur, au plus proche du terrain – et de l'investissement d'académiques engagé·es. En termes de partenariats, on fonctionne en co-construction avec les acteurs de terrain, la plupart des ONGs et ASBL comme Constats, mais aussi le SPF Intégration sociale (les Expert·es du vécu) et des individus, parfois, qui travaillent avec les personnes concernées.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Chaque fac trouve sa formule et ses modalités d'évaluation, ce qui permet une bonne intégration dans les cursus. Le fait que le projet soit inter-facultaire est enrichissant et permet la collaboration entre disciplines. Pour les étudiant·es, c'est aussi une occasion de développer des compétences ancrées dans le terrain et du réseau. Côté défis, il faut que chaque discipline trouve sa place dans le dispositif. C'est aussi complexe de concilier les agendas et calendriers académiques quand on est dans de l'inter-facultaire : cela demande beaucoup de souplesse de la part de nos collègues, ce qu'heureusement on obtient grâce à la motivation de chacun.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Notre premier défi était de constituer notre réseau de partenaires de terrain, actifs auprès de personnes réfugiées : inviter ces acteurs lors de cours, par exemple, est un bon moyen de tisser du lien. Il faut aussi trouver des collègues motivé·es, au moins un dans chaque fac, et avoir des réunions régulières pour faire le point. Et puis, être adaptables aussi, car c'est un projet évolutif avec des publics volatiles.

Petit +

Dans un projet inter-facultaire comme celui-ci, il faut faire preuve de souplesse : on peut construire un projet commun sans qu'il y ait une standardisation de son intégration dans les différentes facultés. L'essentiel est d'être d'accord sur l'objectif et d'être motivé·es !

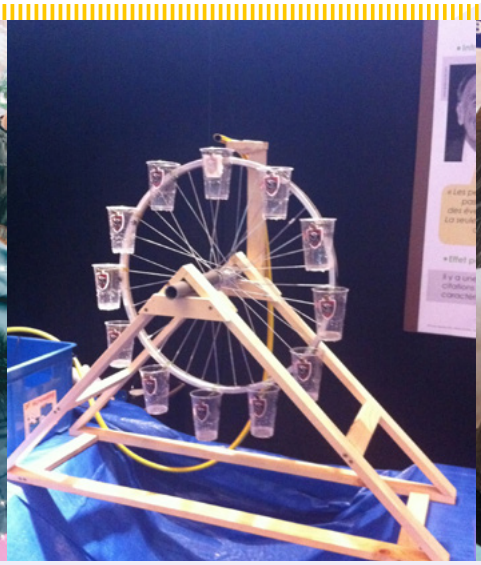

PRINTEMPS DES SCIENCES – MATHÉMATIQUES

L'unité d'enseignement (UE) **Travail de recherche et communication scientifique** permet à ses étudiant·es en mathématiques de participer au Printemps des Sciences, un évènement démocratisant l'accès aux sciences grâce à des activités expérimentales et autres ateliers. Dans ce cadre, les étudiant·es doivent préparer en groupe une animation de vulgarisation, dans le but d'animer un stand durant l'évènement. À noter que des initiatives similaires existent dans les autres disciplines de la Faculté des Sciences, ainsi qu'au sein de l'École polytechnique et de la Faculté de Médecine.

Cette UE en mathématiques est obligatoire pour les étudiant·es en BA3. La participation au Printemps des Sciences compte pour 50% de la note pour le cours, l'autre partie consistant en la lecture en autonomie d'un sujet de mathématiques avancées, dans le but de faire une présentation. La validation du cours dans son entièreté représente 5 crédits ECTS.

Entre 20 et 30 étudiant·es en mathématiques prennent part au Printemps des Sciences chaque année par ce biais.

Quoi ?

Cours

Où ?

Faculté des Sciences

Pour qui ?

Bachelier en sciences mathématiques – bloc 3

Par qui ?

Académiques

Valorisation

5 crédits (pour la totalité du cours)

CONTACT

https://www.ulb.be/fr/programme/math-f305

julie.de.saedeleer@ulb.be

@printemps_des_sciences_math

Julie De Saedeleer
Maître d'Enseignement, faculté des sciences et Coordinatrice du département Inforsciences

Comment est née cette initiative ?

Les étudiant·es participent au Printemps des Sciences depuis plusieurs décennies. Au début, la participation se faisait de manière volontaire. Puis aux alentours de 2010, elle a commencé à se faire via un cours de vulgarisation et recherche scientifique.

De quelles ressources et partenariats disposez-vous ?

Puisque c'est un cours, on dispose de ressources facultaires. Et pour nos ateliers lors du Printemps des Sciences, nous avons besoin de peu de matériel et on privilégie des bricolages faits maison. Au niveau partenariats, on collabore avec InforSciences qui organise le Printemps des Sciences. Et il nous arrive de demander à des doctorant·es et/ou professeur·es spécialistes dans un domaine de venir aider nos étudiant·es dans leurs préparations.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Pour la faculté, c'est une opportunité de montrer aux jeunes du secondaire (et quelques écoles primaires) qui viennent au Printemps des Sciences les chouettes parties de la science, et des mathématiques en particulier : selon moi, c'est plus impactant que les salons d'étudiant·es pour donner envie. Cet évènement est également une excellente occasion de rassembler toutes les sciences. Côté étudiant·es, l'exercice consistant à expliquer des sujets complexes à des gens qui ne connaissent pas les mathématiques est excellent. Bien que difficile parfois, il est très enrichissant et les étudiant·es en sortent avec le sourire et en gardent un très bon souvenir. Le fait que l'exercice soit obligatoire et noté est à la fois un avantage et un inconvénient. Un avantage car cela oblige tout le monde à participer, même celles·ceux qui n'ont pas particulièrement la fibre de la vulgarisation ou de la pédagogie. Mais en même temps, la notation fait que l'on sort de l'horizontalité que l'on avait lorsque le projet se faisait sur une base volontaire, où professeur·es et étudiant·es travaillaient ensemble. À présent le·la prof doit rester un peu en-dehors du travail des groupes d'étudiant·es afin de garder une certaine neutralité, tout en supervisant en toute bienveillance.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une telle initiative ?

Je dirais de laisser les étudiant·es chercher leur sujet, sans imposer de liste d'idées (tout en mettant un cadre si nécessaire). Cela leur permet de trouver un sujet qui leur convienne vraiment et qui, par conséquent, les motive beaucoup plus. Par ailleurs, organiser une pré-exposition la semaine d'avant le Printemps des Sciences est une bonne idée : je propose aux étudiant·es d'exposer leur atelier à d'autres camarades en mathématiques, ce qui leur permet de vérifier qu'ils disent des choses justes, parfois j'y invite des doctorant·es ou autres professeur·es.

Petit +

La participation au Printemps des Sciences est une belle occasion d'apprendre aux étudiant·es la rigueur scientifique : choisir et citer des sources sérieuses, mais aussi savoir reconnaître ses lacunes lorsque l'on est face à une question à laquelle on ne sait pas répondre. Il leur apprend aussi la transmission de leur passion et à s'adapter au niveau de leur interlocuteur·rice.

PIVEAU 24

UE FIELD PROJECT

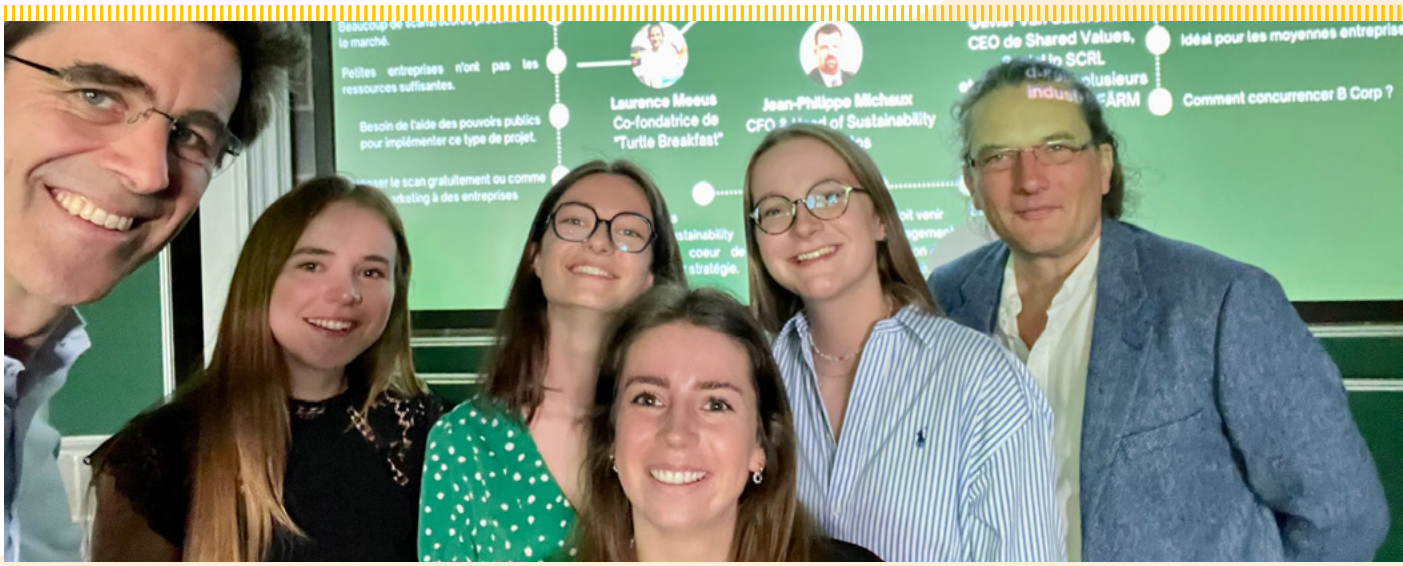

UE FIELD PROJECT : NON PROFIT

L'unité d'enseignement (UE) **Field project : Non profit** permet aux étudiant·es de Solvay de travailler à trouver des solutions aux besoins d'entrepreneur·es sociaux, généralement avec une orientation développement durable, environnementale ou sociale. Par équipe de quatre, iels répondent aux besoins de leur interlocuteur en mettant à profit les compétences apprises les années précédentes en tant qu'étudiant·es ingénieur·es de gestion.

Cette UE est ouverte aux étudiant·es du Master en ingénieur de gestion, à finalité Spécialisée et leur rapporte 5 crédits ECTS. Parmi les types de travaux effectués dans le cadre de ce cours, on peut citer des études de faisabilité, des enquêtes, des business plans ou encore les aspects financiers de nouveaux projets en développement.

Cette UE concerne entre huit et dix groupes de quatre étudiant·es chaque année, soit entre 30 et 40 étudiant·es par an.

Quoi ?

Cours

Où ?

Solvay Brussels School of Economics & Management

Pour qui ?

Master en ingénieur de gestion – finalité Spécialisée/bloc 2

Par qui ?

Externes

Valorisation

5 crédits

CONTACT

www.ulb.be/fr/programme/gest-s563

nicolas.janssen@gmail.com

Nicolas Janssen
Député et Coordonnateur de l'UE

Comment est né ce cours ?

Il existait déjà il y a 25 ans. L'idée était de donner l'occasion aux étudiant·es d'avoir un contact avec la vie professionnelle et de pouvoir travailler avec des projets entrepreneuriaux. Pour le client·e, c'est une vraie valeur ajoutée car ce sont souvent des personnes passionnées par leur sujet mais pas forcément expertes en finance, ou qui peuvent être débordées par une nouvelle phase de leur projet. Ces personnes valorisent vraiment le travail des étudiant·es en ce sens : iels les aident beaucoup.

De quelles ressources et partenariats disposez-vous ?

Puisque c'est un cours, nous disposons d'un accès aux locaux de Solvay. Côté partenariats, on travaille principalement avec les entrepreneur·es sociaux aidés par les étudiant·es, souvent des personnes que je rencontre, et des réseaux comme Ashoka – agissant en faveur de l'innovation sociale – qui aident de manière ponctuelle.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Cette UE répond vraiment à une quête de sens de la part des étudiant·es. Des étudiant·es qui souhaitent trouver des solutions aux grands défis de la société et de la planète. En ce sens, leur travail dans le cadre du cours les nourrit vraiment ! Quant à Solvay, proposer un tel cours lui permet de se positionner sur le sujet de la durabilité et de la transition, de développer sa dimension entrepreneuriale, et aussi de tisser des liens plus forts avec le monde professionnel et de l'engagement de terrain. Côté défis, on peut citer le manque de temps, tant de mon côté que de celui des entrepreneur·es : les étudiant·es ont besoin d'accompagnement et nous ne pouvons pas toujours être aussi disponibles que nous aimerions l'être. Mais on fait au mieux et les résultats sont enthousiasmants !

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer un cours similaire ?

Je dirais qu'il faut mettre l'accent, auprès des étudiant·es, sur la nécessité de répondre aux attentes du client, et donc de bien identifier ses besoins en amont. Et aussi, qu'il faut prendre le temps d'identifier les attentes et motivations de ses étudiant·es. Par ailleurs, il y a un équilibre à trouver entre ce qui est attendu de la part des étudiant·es et ce en quoi iels ont la capacité de se rendre utiles : cela demande une forme d'humilité de la part des étudiant·es et une bonne connaissance de soi, de ses forces et de ses faiblesses !

Petit +

Le premier cours est une bonne occasion d'identifier les motivations des étudiant·es. En parallèle, proposer aux entrepreneur·es, dans un premier temps, de garder de la souplesse sur ce qui sera demandé aux étudiant·es. Ainsi, on peut trouver un équilibre entre les attentes de l'une et l'autre parties.

LATITUDES

Latitudes est un média collaboratif lancé en 2022 et fruit d'un collectif porté par En-GAJE, association d'aide aux journalistes en exil composée de professeur·es de journalisme de la VUB et de l'ULB, de journalistes en exil et d'étudiant·es intéressés. Latitudes rémunère les journalistes en exil pour leur travail, leur permettant de retisser des liens avec leur identité professionnelle d'origine, et permet aux étudiant·es en journalisme de prendre conscience des enjeux journalistiques et professionnels du métier, ici et ailleurs.

Depuis deux ans, des étudiant·es en Master 2 de Journalisme collaborent avec des journalistes du réseau En-GAJE pour réaliser des productions journalistiques écrites, visuelles et sonores pour Latitudes – sous réserve d'approbation par le comité éditorial. Ce travail est obligatoire et créditant pour les étudiant·es de MA2 étant partis en Erasmus au premier quadrimestre. Ces contributions se font dans le cadre de cours de MA2 Journalisme, qui permettent aux étudiant·es de produire de l'information journalistique au sein de partenariats avec des médias comme Le Soir, Bx1, et maintenant Latitudes. Une dizaine d'étudiant·es de l'ULB et une dizaine de la VUB contribuent à Latitudes chaque année par ce biais.

D'autres étudiant·es du Master qui produisent des articles pouvant rentrer dans la ligne éditoriale de Latitudes peuvent les proposer pour publication au média, et obtenir des crédits valorisant leur travail. Tous·tes et tous peuvent aussi contribuer volontairement à Latitudes.

Quoi ?

Activité dans le cadre de deux cours et ouverte aux contributions volontaires

Où ?

Faculté de Lettres,
Traduction et Communication

Pour qui ?

Étudiant·es en Master blocs 1 et 2 de Journalisme

Par qui ?

Académiques et journalistes profesionnel·les

Valorisation

15 crédits ECTS

CONTACT

florence.le.cam@ulb.be

www.medialatitudes.be

@Latitudes.be

@Latitudes_be

@latitudes_be

@medialatitudes

@Latitudes_be

Florence Le Cam
Professeure et Présidente du Master en Journalisme de l'ULB

Comment est née cette opportunité d'engagement pour les étudiant·es ?

Le média Latitudes a été lancé et fait suite au mémoire de recherche réalisé par une cofondatrice d'En-GAJE qui cherchait à comprendre ce que les journalistes en exil vivaient. L'un des résultats était que ces journalistes vivent une très forte rupture biographique professionnelle et Latitudes a été imaginé pour répondre en partie à ce besoin. Parallèlement, nous souhaitions que nos étudiant·es puissent côtoyer ces journalistes qui ont souvent risqué leur vie pour ce métier : cela permet aux jeunes journalistes de développer une vision plus politique et engagée de leur futur travail. Cela nous a amené·es à l'envie de faire collaborer journalistes en exil et étudiant·es dans le cadre de Latitudes.

De quelles ressources et partenariats disposez-vous sur ce projet ?

En interne à l'ULB, nous avons bénéficié dès le départ d'une aide financière de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication qui nous a permis de mettre en place le site internet. Nous avons ensuite obtenu un soutien via le Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (2022-23-24), qui va prendre fin à la rentrée prochaine. Ce financement nous a permis de rémunérer, à temps très partiel, deux journalistes en exil, un·e journaliste de la VUB et deux journalistes belges pour gérer ce projet. Nous bénéficions aussi des locaux de notre département et de la possibilité d'utiliser le matériel du Master Journalisme. Nous travaillons en collaboration avec la VUB sur Latitudes, et plus largement avec le monde associatif professionnel national et international dans le cadre du projet En-GAJE.

Quels sont les avantages de cette forme de valorisation, et quels sont les défis auxquels vous êtes confronté·es ?

Pour les étudiant·es, la collaboration est très riche puisque cette activité créditante est une opportunité de côtoyer des journalistes professionnel·les qui ont déjà une grande trajectoire dans des pays qui ont des conditions de pratique journalistique très différentes de la Belgique. Travailler avec Latitudes est aussi évidemment un grand avantage pour les journalistes, qui peuvent se reconnecter à leur profession. Notre défi principal est de trouver les moyens de pérenniser le projet après l'enthousiasme de départ. Nous agissons principalement grâce au bénévolat, ce qui nous rend fragiles, d'autant que nous consacrons la plupart de nos ressources financières à la rémunération des journalistes en exil, qui nous semble prioritaire.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un·e qui souhaiterait lancer une initiative similaire ?

Partir à plusieurs ! Dès le départ, le projet a été collectif, mais à mon sens nous n'avons pas encore réussi à rassembler tout à fait assez de monde. Je dirais que si notre projet fonctionne, c'est qu'il répondait à un besoin des journalistes en exil, et que cela a dans le même temps répondu au positionnement engagé de notre master. C'est cette recette qui fait que l'initiative est pertinente.

Petit +

Bien clarifier auprès des étudiant·es que le média est géré par son comité éditorial, et que par conséquent toute production de leur part ne sera pas nécessairement publiée : il appartient au comité de décider. C'est important pour ne pas créer de déception chez ces étudiant·es engagés.

INTITULÉ	NATURE DE L'INITIATIVE	FACULTÉ
Codepo	Stage Projet de groupe Mémoire	École polytechnique
CoDePhar	Stage	Faculté de Pharmacie
Clinique de droit pénal européen	Cours (séminaire d'argumentation)	Faculté de Droit et Criminologie
Clinique de droit pénal international	Cours (séminaire d'argumentation)	Faculté de Droit et Criminologie
Street Law Clinic	Stage	Faculté de Droit et Criminologie
Equality & Refugee Law Clinics	Travail de fin d'études	Faculté de Droit et Criminologie
UE Projet et organisation d'évènements	Cours	Faculté des Sciences de la Motricité
Equity Health Lab	Stage Cours	École de Santé publique
UE Travail de recherche et communication scientifique	Cours	Faculté des Sciences
UE Field Project – Non-profit	Cours	Solvay Brussels School of Economics & Management
Latitudes	Activité dans le cadre de 2 cours	Faculté de Lettres, Traduction et Communication

Récapitulatif des initiatives

NIVEAU DE DIPLÔME	RESPONSABLE(S) DE L'INITIATIVE	VALORISATION
Master	Académiques	5-25 crédits
Master Bloc 2	Académique	15 crédits
Master Bloc 2	Académiques	10 crédits
Master Bloc 2	Académiques	10 crédits
Master Bloc 2	Académiques et PATGs	TFE ou mention dans l'annexe du diplôme
Master Bloc 2	Académiques	TFE
Master	Académiques	5 crédits
Master Bloc 1	Académiques et externes	5 crédits ou partie de la note d'une UE
Bachelier Bloc 3	Académiques	5 crédits
Master Bloc 2	Externe	5 crédits
Master Blocs 1 et 2	Académiques et externes	15 crédits

QUI EST DERRIÈRE piveau ?

Depuis 2017, l'asbl institutionnelle **ULB Engagée** soutient et renforce la troisième mission de l'université, celle d'engagement sociétal, en prenant des initiatives propres et soutenant celles que l'ULB développe et souhaite soutenir.

Notre but est également de permettre au plus grand nombre de membres de la communauté universitaire de s'engager dans des actions vis-à-vis de la société au sens large, en proposant et promouvant des terrains d'engagement solidaires. Ces actions peuvent se développer aussi bien vers la communauté universitaire que vers le monde extérieur (notamment sur Bruxelles), tant en Belgique qu'à l'étranger.

Notre mission est réalisée à travers quatre axes d'action

1 Susciter, faciliter, pérenniser et valoriser les projets d'engagement sociétal

2 Former, accompagner, fidéliser et valoriser les volontaires de nos programmes

3 Capitaliser, échanger et essaimer les savoirs et bonnes pratiques de nos programmes

4 Sensibiliser et éveiller l'esprit critique

C'est dans le cadre de notre objectif de susciter et de valoriser l'engagement et celles·ceux qui s'engagent que nous avons élaboré le présent fascicule.

PIVEAU s'inscrit aussi pleinement dans notre axe de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques : nous espérons qu'il inspirera et fera essaimer les riches idées qui le composent.

Plus d'informations sur nous via notre site web : engagee.ulb.be

AUTRES PISTES DE VALORISATION ACADÉMIQUE DE L'ENGAGEMENT

Avec CECi, une valorisation académique extracurriculaire

Encouragée par les réflexions menées au sein de l'université et des demandes d'étudiant·es qui réclamaient une valorisation académique de leur engagement hors cursus, ULB Engagée a créé le **Certificat d'université en Engagement Citoyen** (CECi).

CECi est le premier certificat extracurriculaire en Belgique permettant une reconnaissance académique de l'engagement étudiant citoyen. Cette formation, valant 10 crédits, est ouverte à tous les étudiant·es de l'ULB et permet de s'engager au service de la société, de faciliter et valoriser son engagement et d'étendre son réseau dans le secteur associatif.

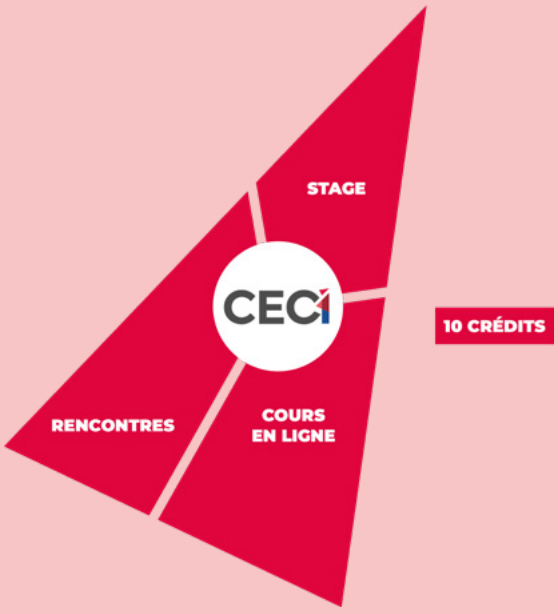

Le cursus est composé de :

- Cours en ligne s'appuyant sur des cas concrets et une variété de supports audiovisuels (gestion de projet, communication, engagement citoyen et fonctionnement des asbl)
- Rencontres mensuelles pour partager ses expériences, mettre en pratique ses compétences acquises, pratiquer l'intelligence collective et se soutenir
- Un stage de volontariat de 150 heures minimum à réaliser dans un organisme sans but lucratif

Les acquis sont synthétisés via la préparation d'un portfolio mettant en avant ce que les étudiant·es ont accompli durant le CECi via :

- Cinq productions réalisées en cours de stage de volontariat : plan de communication, rétroplanning, affiches ou encore rapports
- Une courte analyse autoréflexive sur son expérience CECi
- L'appréciation du·de la maître de stage de volontariat

CECi est une formation ancrée dans la réalité des engagements citoyens, qui permet de développer des compétences transversales valorisables dans le CV. C'est également un cursus flexible, avec une formation théorique qui commence à la date au choix de l'étudiant·e. Le certificat est à réaliser en maximum deux ans.

Deux rentrées ont lieu par an, une au début de chaque quadrimestre.

Plus d'informations sur engagee.ulb.be/ceci

Faire un stage académique chez ULB Engagée

ULB Engagée est régulièrement à la recherche de stagiaires pour rejoindre son équipe.

Ces stages peuvent avoir lieu au sein de nos différents programmes

Outils et Services pour l'Engagement citoyen

Stages ouverts aux étudiant·es de tous cursus

Migration, au-delà des préjugés (MADP)

Stages ouverts aux étudiant·es en psychologie, sociologie, sciences sociales ou de l'éducation

Nous proposons aussi des stages en Communication et évènementiel, ouverts aux étudiant·es de tous cursus.

Ces stages peuvent tout à fait rentrer dans le cadre de stages académiques dans les cursus mentionnés. Ainsi, l'engagement de ces étudiant·es stagiaires au sein d'ULB Engagée leur rapporte des crédits ECTS.

Il est également tout à fait possible pour des étudiant·es suivant CECi de combiner stage académique et stage de volontariat CECi (en faisant un seul et même stage) chez ULB Engagée, permettant de valoriser leur engagement à la fois dans leur cursus et dans le cadre du certificat extracurriculaire.

Nous postons les offres de stage sur notre site et nos réseaux sociaux.

Pour plus d'informations : engagee.ulb.be

Université des Enfants (UDE)

Stages ouverts aux étudiant·es en sciences de l'éducation, psychologie sociale ou sociologie

Votre initiative n'est pas référencée dans PIVEAU ?

Envie de contribuer au travail d'ULB Engagée ?

Contactez-nous !

engagement.citoyen@ulb.be

engagee.ulb.be

@asblulbengagee

www.linkedin.com/company/ulb-engagee

@ulbengagee

Editeur responsable :
Alain LEVEQUE

Fascicule réalisé par Julie Duval,
Responsable Engagement citoyen à l'ULB chez ULB Engagée,
avec le soutien de Sophie Roizard,
Directrice ULB Engagée
et Natacha De Poorter,
Chargée de communication ULB Engagée

Photos :
Cellule de Coopération de l'École polytechnique, Centre de Droit européen, Clinique de Droit pénal européen, Charly Derave, Julie De Saedeleer, Frederik Dhont, Julie Duval, Equality & Refugee Law Clinics, Nathalie Guissard, Lara Herbinia, Hélène Janssen, Nicolas Janssen, Audrey Maigre, Migration, au-delà des préjugés, Sophie Roizard, Isabelle Rorive, Damien Scalia, Maria-Isabel Soldevila, Sofia Touhami, Université des Enfants

Graphiste :
www.peaurouge.com

ULB engagée asbl

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES